Aux Conseils communaux des Communes membres de Mobul

Bulle, le 14 septembre 2023

N/Réf.: CEJ/laj

Classement : B-0 Assemblée des délégués

## Prochaine Assemblée des délégués - Séance de reconstitution

Madame la Syndique, Messieurs les Syndics, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Par la présente, nous vous informons que la prochaine Assemblée des délégués de Mobul aura lieu le :

Vendredi 6 octobre 2023, à 07h30 heures À la salle « Moléson » (rez), rue du Château-d'En-Bas 33, à Bulle

## Ordre du jour :

- 1. Salutations et contrôle des présences
- 2. Approbation du procès-verbal de la séance n° 2023/01 du 24 mars 2023
- 3. Périmètre d'agglomération
- 4. Adoption nouveaux statuts au 01.01.2024
- 5. Examen et approbation des budget 2024 (Résultat et investissements)
- 6. Divers

Par ailleurs, nous vous rappelons ci-dessous le nombre de voix dévolu à chaque commune :

- Commune de Bulle (6 voix)
- Commune de Morlon (1 voix)
- Comme de Le Pâquier (1 voix)
- Commune de Riaz (2 voix)
- Commune de Vuadens (2 voix)



Chaque commune est représentée à l'assemblée des délégués par au moins un délégué. Sous réserve d'autres directives émises par la commune membre, chaque délégué peut disposer de l'ensemble des voix qui sont attribuées à la commune.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer à cette occasion, nous vous prions d'agréer, Madame la Syndique, Messieurs les Syndics, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

## Au nom de l'Assemblée des délégués

La Secrétaire Laurence Jenny Le Président Vincent Bosson, Préfet

## Copie pour information et invitation à l'assemblée :

- DIME: M. Michael Blanchard
- Service des constructions et de l'aménagement : Mme Katia Meier
- Service de la mobilité : Mme Mélissa Joseph
- Service de l'environnement : Mme Béatrice Balsiger